

ACTIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DANS LE DOMAINE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL

Lycéens et apprentis au cinéma Ciné-débats dans les lycées et CFA Résidences d'auteurs-scénaristes

Pour donner le goût et l'envie du cinéma aux jeunes, la Région développe trois initiatives dans les lycées et centres de formation d'apprentis : Lycéens et apprentis au cinéma, Ciné-débats avec le CNC et Unis-Cité et des ateliers-rencontres avec des scénaristes.

OBJECTIFS

- Aider les jeunes à décoder l'image animée et développer leur esprit critique.
- Faire découvrir toute la diversité et la richesse des œuvres cinématographiques.
- Apprendre les bases du langage et de l'analyse cinématographique.

DESCRIPTION DES DISPOSITIFS

- **Lycéens et apprentis au cinéma**

Découverte des grands classiques, des films de genre, des films d'auteur et apprentissage du langage cinématographique sont au programme de ce dispositif. Les jeunes voient trois à cinq films en salle durant l'année scolaire et bénéficient d'un accompagnement pédagogique : rencontres avec des professionnels, participations à des ateliers, à des festivals, etc. Le dispositif prévoit des sessions de formation pour les professeurs des lycées et les formateurs de CFA.

Informations auprès de l'association des cinémas de recherche d'Île-de-France (ACRIF). 01 48 78 14 18. www.acrif.org (Pour les académies de Créteil et de Versailles)

- **Ciné-débats dans les lycées et CFA**

Ce programme, vise à donner aux jeunes le goût et l'envie du cinéma dans toute sa richesse et sa diversité. Il permet aux lycéens d'organiser au sein de leur établissement des séances de ciné-club et d'animer des débats.

Informations auprès de l'association Unis-Cité Île-de-France, 01 53 41 81 43. www.uniscite.fr

- **Résidences d'auteurs-scénaristes**

Des ateliers-rencontres autour de la création cinématographique sont organisés au sein d'un lycée par un auteur sur une période de 4 à 6 mois. Ces résidences s'inscrivent dans le cadre du dispositif d'aide à l'écriture de scénario de la Région Île-de-France.

Informations : service cinéma de la Région : 01 53 85 56 71, alexia.jourdan@iledefrance.fr

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Lycéens et apprentis au cinéma s'adresse à des classes entières. Peuvent y participer :

- Les lycées publics ou privés sous contrat Éducation nationale ou Enseignement agricole, avec des classes de 2de, 1re ou terminales, toutes séries,
- Les centres de formation d'apprentis, avec des classes de niveau V, IV et III

Ciné-débats s'adresse à des lycéens volontaires en dehors du cadre de la classe, mais dans l'établissement.

Les ateliers-rencontres avec des scénaristes sont organisés pour des lycéens volontaires dans l'établissement.

MODALITÉ DES AIDES

Chaque aide a ses propres modalités de fonctionnement.

- Pour Lycéens et apprentis au cinéma, consulter : www.acrif.org/mode-demploi-dispositif
- Pour Ciné-débats dans les lycées et CFA, consulter : www.uniscite.fr/missions-service-civique/volontaires-cinema-citoyennete
- Pour les résidences d'auteurs-scénaristes, consulter www.iledefrance.fr/aide-lecriture-de-scenario-cinema-et-audiovisuel

INSCRIPTION

Pour participer à l'une ou l'autre de ces actions, contacter le service Cinéma de la Région Île-de-France ou les organismes liés à ces dispositifs (voir au verso).

Contact : cinema.audiovisuel@iledefrance.fr

Plus d'information : www.iledefrance.fr/aides-cinema